

## SOLIDARITÉS

### ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 21 janvier 2014 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale**

NOR : AFSA1430021A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 134-2 et R. 134-6;  
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-250 QPC du 8 juin 2012,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont renouvelés dans leurs fonctions d'assesseurs à la commission centrale d'aide sociale, en tant que personnes particulièrement qualifiées en matière d'aide ou d'action sociale :

Mme AOUAR Linda.  
Mme GENTY Christiane.  
M. JOURDIN Pierre.  
Mme LE MEUR Hélène.  
M. MONY Patrick.

#### Article 2

Sont renouvelés dans leurs fonctions de rapporteurs à la commission centrale d'aide sociale, en tant que personnes particulièrement qualifiées en matière d'aide ou d'action sociale :

Mme CIAVATTI Dominique.  
Mme ERDMANN Evelyne.  
Mme GABET Elisabeth.  
M. GOUSSOT Dominique.

#### Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*La cheffe de service  
du service des politiques d'appui,  
adjoite à la directrice générale de la cohésion sociale,*  
V. MAGNANT